



CENTRE DE
PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE MSP ET LE CPRMV SIGNENT UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DE 1,2 MILLION \$ POUR 2023 ET 2024

Montréal, le 12 décembre 2022. — Le ministère de la Sécurité publique (MSP) et le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) renouvellent leur partenariat financier pour les deux prochaines années. Le financement obtenu du MSP permettra au CPRMV de continuer à remplir sa mission : **prévenir la radicalisation menant à la violence et les actes à caractère haineux par l'éducation, la mobilisation et l'accompagnement** de la population de Montréal et du Québec dans **une approche communautaire** déployée afin d'agir en amont, orientée vers l'accessibilité pour tous, concertée avec les partenaires de tous les milieux et ancrée dans **une expertise à la fois scientifique et pratique**.

Un financement indispensable au contexte actuel

Dans un contexte où prolifèrent les défis posés par la radicalisation et les actes à caractère haineux, la mission du CPRMV prend tout son sens. Selon la présidente du CPRMV, Shahad Salman, « *plus que jamais, c'est nécessaire de déployer des efforts pour informer le public, outiller les milieux qui sont au contact de cette réalité et accompagner les individus et leurs proches touchés par la radicalisation et les actes haineux.* » Elle reconnaît que le renouvellement de cette entente avec le ministère de la Sécurité publique contribuera à envisager l'avenir avec sérénité et stabilité.

Un partenariat de confiance

« *Le CPRMV voit dans le renouvellement de ce partenariat avec le ministère de la Sécurité publique une reconnaissance de l'expertise unique du centre,* » rappelle la directrice générale du Centre, Roselyne Mavungu. Elle précise que la contribution du MSP renforce les liens de collaboration et la confiance entre les deux organisations. En effet, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence s'appuie sur plusieurs forces :

- Approche communautaire unique et respectée
- Contenu éducatif et scientifique diversifié
- Diversité et profil des membres du conseil d'administration
- Expertise reconnue dans la communauté et dans les médias

- Offre de service adaptable à de nouveaux enjeux
- Offre de services complémentaire pour plusieurs partenaires et intervenants

À propos du CPRMV

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence est soutenu par la Ville de Montréal et le ministère de la Sécurité publique du Québec. Le CPRMV utilise l'éducation, la sensibilisation et la prévention pour renforcer la résilience des individus les plus vulnérables. Il favorise l'accompagnement communautaire et le vivre-ensemble plutôt que l'exclusion sociale.

— 30 —

Sources :

Roselyne Mavungu

Directrice générale

CPRMV

Téléphone: 514-687-7141

Courriel: info@info-radical.org

Site Internet : www.info-radical.org